

# Comité Régional des Services de Transport

**ARDENNES**

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du 29 juin 2022 à 18h00  
Salle La Vence à Poix-Terron

DIRECTION GENERALE  
ADJOINTE MOBILITES

Service Organisation de  
l'Offre Ferrée (S2OF)

Tél. : 03.26.70.31.45



*Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion.*

*Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Ardennes sont mis en ligne sur le site internet [www.grandest.fr](http://www.grandest.fr) de la Région Grand Est à la rubrique MES SERVICES // Comités régionaux des services de transport.*

*La liste des participants au COREST est en annexe du présent relevé.*

**M. Jean-Marie OUDART**, Maire de Poix-Terron, fait part de son plaisir d'accueillir ce COREST en sa commune. Il souligne l'importance de la halte ferroviaire, rouverte en septembre 2011, et dont la fréquentation est en hausse constante. Il souligne à cet effet la saturation du parking gratuit et l'acquisition par la commune d'un terrain adjacent pour l'agrandir. Enfin, la halle marchandises, également acquise, sera destinée à un tiers-lieu.

**M. Guillaume MARECHAL**, Président du COREST Ardennes, souhaite la bienvenue aux participants, salue les intervenants et remercie le Maire de la commune de Poix-Terron pour la mise à disposition de la salle. Il présente les excuses de la Sénatrice Else JOSEPH, du Sénateur René-Paul SAVARY, des Députés Pierre CORDIER et Lionel VUILBERT et du Président de la CCI des Ardennes Aubin JEANTEUR.

Il précise à Monsieur OUDART le Dispositif d'Intervention Régional d'Intermodalité Grand Est (DIRIGE) destiné à favoriser la réalisation de projets d'aménagement des points d'arrêt ferroviaire et routier. Il invite Monsieur le Maire de Poix-Terron à se rapprocher des services de la Région.

## Volet régional

Il rappelle l'intérêt de la Région pour les mobilités :

- Budget 1 milliard d'euros, 2ème poste de dépense ;
- Investissements conséquents en matière de matériel roulant ferroviaire ;
- Malgré les lourds impacts COVID, un plan de transport le plus haut possible et un développement de l'offre dès 2022, dont le cadencement de la ligne ferroviaire Charleville – Givet ;
- Evolutions de la gamme tarifaire au 1<sup>er</sup> mars 2022 pour gagner en lisibilité et en attractivité. Il informe de la mise en place d'un éco comparateur sur le site TER Grand Est, permettant de comparer le coût d'un déplacement en TER et en voiture ainsi que les émissions de CO<sub>2</sub>, l'un des gaz à effet de serre.

Il conclut ce volet régional à l'échelle du Grand Est en précisant que les travaux d'urgence pour assurer le maintien des circulations ferroviaires de voyageurs sur les lignes de desserte fine du territoire (dont Charleville – Givet), nécessitent un investissement estimé à plus de 900 M€ à l'échelle du Grand Est.

## Volet territorial Ardennes

### 1. Vie des lignes TER (régularité, suppressions, fréquentation)

- Ligne TER CA TGV – Reims – Charleville – Sedan
- Ligne TER Charleville – Longwy
- Ligne TER Charleville – Hirson (Lille)
- Ligne TER routière Sedan – La Ferté sur Chiers
- Ligne TER Charleville – Givet

**MM. Arnaud GLORIAN et Florent MATRAS** présentent, pour l'année 2022, le bilan de régularité, des suppressions de dessertes et la fréquentation des lignes TER relevant du COREST Ardennes. La présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

S'agissant de la suspension de la halte ferroviaire de Liart, **Monsieur Maréchal** apporte les précisions suivantes: le quai de cette halte ne présente pas toutes les garanties afin d'assurer un arrêt en toute sécurité. La longueur des quais n'est pas adaptée au matériel ferroviaire qui relève du parc de la Région Hauts-de-France (UM Z 24500), et nécessite donc de faire des arrêts hors quai pour l'intégralité d'une rame sur les deux.

Une procédure sécurisée dérogatoire avait été arrêtée de janvier 2020 jusqu'au Service Annuel 2022 ; elle consistait à condamner la rame hors quai. Toutefois, en raison de difficultés d'exploitation et de contraintes de sécurité, TER Hauts-de-France n'a pas souhaité reconduire cette dérogation.

Eu égard à la très faible fréquentation (1 à 2 voyageurs /j), la Région n'a pas estimé pertinent de faire procéder à l'allongement provisoire du quai estimé à 125 000 €.

### 2. Réseau routier FLUO 08

**Mme Catherine LECOQ** présente le réseau FLUO 08 composé de 8 lignes régulières, 7 lignes de transport à la demande ainsi que 250 circuits de transport à vocation scolaire.

**Madame Pascale GAILLOT**, Conseillère régionale et Présidente de la RDTA complète en précisant que les cars scolaires du secondaire sont accessibles à des voyageurs autres, sous réserve de places disponibles.

**M. Yannick VAUTIER** fait part des difficultés rencontrées par son épouse lors de ses déplacements quotidiens entre Sedan et Charleville : suppressions de trains, modifications horaires, manque d'informations, absence de train à 19h30 le samedi...

**Monsieur Guillaume Maréchal** rappelle les éléments contenus dans la réponse apportée à la correspondance adressée par son épouse en octobre 2021. Il souligne que malgré la forte augmentation des services entre Sedan et Charleville (+45%) à l'occasion du cadencement de l'étoile ferroviaire de Reims, le train, moyen de transport en commun, ne peut répondre à chaque situation individuelle.

**M. Arnaud Glorian** précise qu'en période de travaux, les trains de pointe du matin et du soir sont préservés. C'est pourquoi en période plus creuse les trains sont supprimés et peuvent faire l'objet de substitution routière, comme par exemple entre Sedan et Charleville-Mézières avec un car dans l'horaire du TER (Sedan 12h04 – Charleville 12h47). Les mercredis en période scolaire, 2 cars supplémentaires sont mis en circulation au départ de Sedan à 12h34 pour une arrivée à Charleville à 13h25.

**Mme Ingrid PELLIER** déplore que la nouvelle offre ferroviaire mise en place entre Charleville et Givet ne permet plus une arrivée à Charleville à 6h55. Elle fait également part de scolaires empruntant ce train en correspondance à 7h00 à destination de Sedan (7h25)

**M. Guillaume MARECHAL** précise qu'aucune remarque d'usagers, qu'ils soient lycéens ou salariés, n'est parvenue à la Région. La très récente mise en place du cadencement sur la ligne Charleville – Givet ne permet pas encore d'en mesurer les retombées. Aussi, il n'apparaît pas adapté de procéder à des modifications horaires dans l'immédiat.

**M. André GIRAUX** : estime que l'Etat devrait d'une part apporter son aide à la Région s'agissant de l'acquisition de matériel ferroviaire roulant et d'autre part intervenir sur les lignes de desserte fine du territoire. Il ajoute que la suspension de la desserte de Liart donne toute sa pertinence à la création d'un HUB à Tournes. Enfin, la CGT cheminots soutient l'offre de service proposée l'été sur la ligne Charleville – Givet.

**M. Frédéric LATOUR** rappelle que la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg (CCPL) est devenue une Autorité Organisatrice de Mobilités (AOM) en juillet 2021 et qu'elle s'est lancée dans le développement d'un service de mobilité adapté aux enjeux et besoins du territoire. Ce projet développé en collaboration avec l'association Familles Rurales devrait permettre de proposer de nouvelles solutions de mobilité aux habitants, notamment des toutes petites communes.

**Mme Pascale GAILLOT**. informe du lancement prochain d'une étude de mobilité associant les EPCI. Elle consiste en une mise à plat du schéma d'organisation actuelle des lignes régulières, afin de l'adapter aux besoins de la population et d'accompagner les territoires dans le cadre de leurs besoins en termes de mobilité dans un souci de complémentarité.

**M. Nicolas RETEL** fait part de sa satisfaction concernant le cadencement de l'étoile ferroviaire de Reims ; il souhaiterait que les correspondances TGV/TER soient réalisées quai à quai ; enfin il s'interroge sur la capacité des trains entre Reims et Charleville.

**M. Guillaume MARECHAL** souligne l'amélioration apportée par le cadencement aux correspondances TER/TGV grâce à une offre qui relie CA TGV, Reims, Charleville-Mézières et Sedan tout au long de la journée. Les correspondances quai à quai sont recherchées en gare de Reims, dès lors que l'occupation des voies et quais le permet. Enfin, il est procédé à l'adaptation du matériel ferroviaire à la fréquentation. C'est ainsi que dans certains TER Reims – Charleville des usagers ne trouvent un siège disponible qu'après Bazancourt. (voyage de 12 minutes). Le matériel circulant en majorité sur le territoire des Ardennes est le suivant :

- AGC tricaisses : 174 places assises et 69 places debout
- AGC Bimode-bicourant 4 caisses : 213 places assises et 96 debout

**M. Olivier GENEVAUX** présente les principaux chantiers 2022, 2023 et 2024 réalisés et programmés par SNCF Réseau. A la demande de Monsieur RETEL, il précise le calendrier de programmation des chantiers :

- N-3 : les opérations les plus importantes
- N-2 : l'ensemble des opérations
- N-1 : le programme définitif de travaux

**M. Guillaume MARECHAL** présente ensuite:

- 1) Les opérations réalisées courant 2021 avec le soutien financier de la Région Grand Est dans le cadre du **Dispositif d'Intervention Régional Intermodalité Grand Est (DIRIGE)** par les communes de :
  - Pouru-Saint-Rémy : aménagement de 2 points d'arrêt routier
  - Givet : aménagement du pôle d'échanges multimodal

A la demande de **M. Alain LAMORLETTE**, Guillaume Maréchal précise qu'il appartient à la commune de porter le projet.

- 2) Les évolutions des canaux de distribution déjà en place à Deville et Rethel, et à venir à Revin et Givet.

**Mme Sylvie MASSON** s'interroge sur les premières données de vente du dépositaire à Rethel.

**M. Florent MATRAS** répond qu'un premier bilan est prévu pour la fin d'année, comme arrêté lors de la réunion du 1<sup>er</sup> avril 2022 en mairie de Rethel.

- 3) Les projets en cours :
  - Etude de faisabilité pour l'aménagement du parvis de la gare à Monthermé ;
  - Etude des besoins de mobilité sur l'arc Nord-Ouest de la région Grand Est ;
  - Etude de réouverture de la ligne Givet – Dinant ;
  - Création d'un point d'arrêt routier à Auwillers-les-Forges.

**M. Nicolas PERRI**, expose les premiers plans de cet arrêt situé sur la ligne routière TER FLUO Charleville – Hirson. Il souligne plus particulièrement les besoins de mobilité dans ce secteur, la zone de chalandise. Il précise ensuite que cet arrêt est un réel point stratégique avec en projet la création d'une aire de covoiturage avec borne de recharge pour véhicule électrique et l'installation d'un tiers-lieu

**M. Guillaume MARECHAL** présente le projet de haute saison d'été du 10 juillet au 27 août 2022. Il souligne plus particulièrement une offre de service :

- Cadencée à l'heure quasi identique du lundi au dimanche, soit 23 trains supplémentaires ;
- Intégralement omnibus ;
- Ciblée développement du tourisme.

Il note au passage qu'en période d'été les services TER sont habituellement allégés pour s'adapter à une fréquentation moindre.

**M. Arnaud GLORIAN et Florent MATRAS** exposent les services qui seront mis en place :

- A bord des TER :
  - Accompagnement systématique d'un agent SNCF, véritable guide touristique
  - 8 podcast
  - Activités pour enfants
  - Emport supplémentaire de vélos

- En gare :
  - Kits de réparation vélos
  - Box vélos réhabilités
  
- Des partenariats touristiques avec des acteurs locaux qui offrent une réduction sur présentation du billet TER du jour
  
- Des évasions ferroviaires en partenariats avec le Parc Naturel Régional des Ardennes et les Amis du Parc. Au nombre de 3, elles consistent en des voyages en train accompagnés et commentés.

**M. Jean-Michel MAVEL** s'inquiète de la suite réservée au projet de création d'une halte ferroviaire au Châtelet-sur-Retourne.

**M. Guillaume MARECHAL** propose la réunion d'un groupe de travail technique au cours du dernier trimestre de cette année. Tous les acteurs locaux concernés seront associés.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, M. MARECHAL remercie les participants et clôt la réunion.

## **ANNEXE**

### **Liste des présents/excusés du COREST Ardennes**

#### **Présidence du COREST :**

M. Guillaume MARECHAL, Président du COREST Ardennes, Conseiller régional de la Région Grand Est, Conseiller municipal de Charleville-Mézières, délégué à la vie étudiante

#### **Elus et leurs représentants, CESER, AOT :**

Mme Patricia SCHNEIDER, Conseillère régionale Grand Est  
Mme Sylvie MASSON, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de Rethel  
Mme Franciane BAELDEN, Maire de Saint-Pierre-sur-Vence  
Mme Pascale GAILLOT, Conseillère régionale  
Mme Mélanie LESIEUR, Conseillère Départementale et Collaboratrice parlementaire de M. Lionel VUIBERT, Député des Ardennes  
M. Jean-Marie OUDART, Maire de Poix-Terron  
M. Jean-Michel MAVEL, Maire du Châtelet-sur-Retourne  
M. Alain FORTIN, Maire de La Francheville  
M. Frédéric LATOUR, Président de la Communauté de communes des Portes du Luxembourg  
M. Gérard RENWEZ, Président du Conseil de Développement de la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg  
M. Alain LAMORLETTE, Maire de Lucquy  
M. Jean-Luc PETRE, Maire de Singly  
M. Maurice JEANNELLE, Maire de Saulces-Monclin  
M. Nicolas PERRI, DGS de la Communauté de Communes Ardennes Thiérache

#### **Associations, usagers, divers :**

M. Nicolas RETEL, CCI des Ardennes  
Mme Ingrid PILLIER, Usagère  
M. Yannick VAUTIER, Usager  
M. Claude BEGOUX, APOGERR

#### **SNCF Voyageurs :**

M. Florent MATRAS, Responsable lignes TER Ardennes  
M. Arnaud GLORIAN, Directeur des lignes TER Champagne-Ardenne

#### **SNCF Réseau :**

M. Olivier GENEVAUX, Responsable de l'Unité Voyageurs

#### **Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :**

M. André GIRAUX, CGT Cheminots

**Région Grand Est :**

Mme Valérie SCHNEIDER, Cheffe du Service Organisation de l'Offre Ferrée  
Mme Catherine LECOCQ, Cheffe de Service Transports à la MDR 08  
M. Dominique JOSSE, Assistant Service Organisation de l'Offre Ferrée  
Mme Justine JACQUES-JEAN, collaboratrice de groupe  
M. Christophe BRASS, Chargé de missions

**Excusés :**

M. Pierre CORDIER, Député des Ardennes  
Mme Else JOSEPH, Sénatrice des Ardennes et Conseillère départementale  
M. René-Paul SAVARY, Sénateur de la Marne  
M. Lionel VUIBERT, Député des Ardennes  
M. Aubin JEANTEUR, Président de la CCI des Ardennes  
M. René-Pierre COLINET, Usager